

Traduire la diversité langagière dans les romans postcoloniaux en Algérie

FAHAM Leila

Doctorante en traduction à l'université Mouloud MAMMERI

Tizi-Ouzou

leilafaham22@gmail.com

Résumé :

L'Algérie est un pays qui témoigne de l'existence de plusieurs langues aux variétés linguistiques locales, mais aussi étrangères. Chaque langue occupe une place spécifique, la linguistique algérienne continue à subir d'importants changements qui est le résultat de la coexistence entre plusieurs langues : l'arabe classique et l'arabe dialectal d'une part, le berbère et la langue française d'une autre part. On essayera dans cet article de présenter la diversité langagière en Algérie ainsi que les niveaux du langage qui représentent les différentes façons d'exprimer une même réalité, ainsi chaque langue dispose d'une gamme de registres différents, on les recommande dans des situations de communication et dans différents niveaux du langage qui posent des problèmes lors de la traduction, notamment dans l'aspect culturel .

Mots clés : registre de langue, la diversité langagière, roman postcolonial, traduction littéraire, aspect culturel.

ملخص :

يعتبر النص الأدبي ثمرة خيال الكاتب الذي يتعلق بالخصوص بما يعالجه من انشغالات جمالية.

يتكون النص الأدبي من عدة أنواع ولكل واحد منهم شكل أسلوبى لغوي وغير لغوي وتشهد الجزائر وجود عدة لغات ولهجات منها محلية وأجنبية ولكل واحدة مكانتها ورغم هذا خضعت كل هاته اللغات إلى تغيرات هامة نتجت عن التعايش بين اللغات المحلية ولغات أجنبية ولترجمة الرواية الجزائرية، خاصة تلك الصادرة بعد الاستقلال، يجب على المترجم أم يكون ملماً بالاختلافات الثقافية واللغوية ومستويات الكلام واللغة لأن هذه الأخيرة يصعب ترجمتها وقد تؤدي إلى تناقض في الفهم وإبصال المعنى

والترجمة هذا النوع من النصوص ينبغي الرجوع إلى النظرية التأويلية لسيلسكوفيتش وليدير ولأساليب الترجمة لفيني ودارينلي.

Introduction :

La traduction est un lien entre les langues et les cultures, une fenêtre qui nous mène à découvrir les visions du monde. Elle s'impose comme une nécessité absolue pour soulever les obstacles et les contraintes posées par la diversité linguistique. Ainsi la traduction est une activité universelle qui s'impose dans un monde où les langues et les cultures sont multiples.

La traduction littéraire contrairement aux autres traductions nous paraît difficile que ce soit le roman, la poésie et la pièce théâtrale... etc. Donc elle met en œuvre certains processus cognitifs qui ne sont pas pris en charge que par le traducteur littéraire. Le traducteur devrait suivre la démarche de la pensée de l'auteur et attacher plus d'importance à l'auteur lui-même, en mettant l'accent sur la forme choisie. Le but d'une traduction doit concerner, comme le montre Nida, non pas la reproduction de la forme d'un message mais la réponse que le récepteur du texte traduit est censé donner et qui doit être comparable à celles des récepteurs du texte d'origine.

La traduction littéraire demeure très importante, elle met en contact deux langues et deux cultures. Le traducteur littéraire est appelé à enrichir son bagage cognitif davantage en s'intéressant aux éléments extralinguistiques qui jouent un rôle important dans la clarification du vouloir dire. Une fois que traducteur aurait identifié le texte source dans toutes ses dimensions : stylistique, esthétique et culturelle il met en branle toutes ses connaissances intellectuelles, culturelles et affectives pour remplacer l'énoncé dans un texte donné.

On essaiera dans cette communication de présenter la diversité langagière en Algérie ainsi que les niveaux du langage qui représentent les différentes façons d'exprimer une même réalité, ainsi chaque langue dispose d'une gamme de registres différents, on les recommande dans des situations de

communication et dans différents niveaux du langage qui posent des problèmes lors de la traduction, notamment dans l'aspect culturel.

Dans notre étude analytique que nous allons effectuer nous allons choisir un chapitre d'un roman postcolonial algérien et essayer de traduire les termes en relation avec notre thème en se basant sur la théorie interprétative dite de sens de SELESKOVITCH et LEDRER ainsi que les différents types de procédés de traduction dans « *la stylistique comparée* » de VINEY et Darbenlet .

1. Aperçu sur le texte littéraire et sa traduction :

Un texte littéraire est un texte bien écrit par des personnes reconnues qui emploient des beaux mots, de belles tournures, il est le fruit de l'imagination, il porte en premier lieu les marques de préoccupations esthétiques, il peut se permettre des fantaisies, il est caractérisé par la variété des éléments stylistiques et syntaxiques (dialecte, archaïsme ... etc.) elle se caractérisent ainsi par l'union des éléments « fond » et « forme » .

On note plusieurs genres littéraires : le genre narratif comme le conte, la nouvelle et le roman qui fait l'objet de notre travail on note aussi le genre théâtral comme la tragédie, la comédie et la poésie. PEYTARD prend le texte littéraire comme un objet doublement constitué : « *en tant que discours, il est parole sur le monde par sa forme il se donne à lire comme une réalité visuelle et sonore dont le pouvoir expressif va bien au-delà de la fiction référentielle* »¹

La traduction littéraire est la traduction des œuvres littéraires comme les romans, les contes, la poésie, les nouvelles et autres genres du domaine littéraire et leurs traductions ont besoin de beaucoup de connaissances stylistiques et le travail de l'imaginaire, la créativité et une bonne compréhension et connaissance de la culture de l'autre est délicate car il ne suffit pas de traduire uniquement le texte en tant que texte narratif ou poétique mais aussi de traduire les sentiments et les émotions par l'œuvre².

Dans la traduction littéraire les mots ne sont pas les formeurs de sens mais c'est l'ensemble du style, la forme et le rythme qui englobent ainsi pour traduire un texte littéraire, le traducteur doit comprendre le texte dans toutes ses dimensions : esthétique, stylistique et culturelle, car elles mettent un contact entre deux langues et deux cultures.

2- Aperçu sur le roman algérien :

L'expression littéraire a toujours constitué un phénomène artistique aux profonde significations, elle désigne le parcours des algériens dans leurs quêtes d'identité, le trait le plus important de cette littérature est son bilinguisme, elle est partagée entre la langue arabe et la langue française, ce qui lui donne un caractère particulier par rapport aux autres littératures.

Les premiers romans algériens datent, en 1920, ces romans sont en petit nombre et sont écrits par des fonctionnaires «indigènes de l'administration coloniale à l'instar de Ahmed MUSTAPHA et Abdelkader HADJ HAMMOU ce qui fait naître le courant d'Algérianisme qui présentait une identité algérienne.

Le roman algérien des deux langues arabe et français est né donc dans le contexte colonial, ceci en vue de la revendication de la citoyenneté entière, ainsi les grands noms émergents pour influencer non seulement la littérature universelle, parmi lesquels : KATEB Yacine avec son œuvre Nedjma considérée par la critique comme une œuvre fondatrice, Mouloud Feraoun, Moufdi Zakaria, Mouloud Mammeri, Mohamed DIB et autres.

Après l'indépendance plusieurs nouvelles figures immergent sur la scène de la littérature algérienne, cette génération d'auteurs passera de la glorification de la lutte pour l'indépendance à la dénonciation de la situation postcoloniale et d'un certain nombre de tabous sociaux et religieux, parmi eux, il y a Tahar DJAOUT , Rachid MIMOUNI, Tahar OUETTAR.

3- la diversité langagière en Algérie :

Notre pays est caractérisé par une diversité langagière. Depuis l'antiquité l'Algérie est peuplée par les berbères, suite à son emplacement stratégique elle a subi de nombreuses invasions : romaines, arabe turque, française, la plus profonde est celle des

arabes, la langue berbère se replie et cantonne dans certains endroits, elle cède la place petit à petit à la langue arabe.

Le français aussi occupe une place à travers la colonisation qui a duré 130 ans et qui a laissé des traces se traduisant par la pratique de la langue française, toutes ces différentes conquêtes ont entraîné la coexistence de plusieurs langues dans le pays qui se caractérise par une situation de plurilinguisme sociale : arabe standard/ français/ arabe dialectal/ les différentes variétés du berbère

3.1 La langue arabe :

En Algérie il existe deux variété de l'arabe, une variété haute, prestigieuse, réservé pour l'usage officiel dite l'arabe standard et une variété basse minorée par les politiques linguistiques mais pratiquée par la majorité des algériens dite l'arabe dialectal³

3.1.1 L'arabe classique :

La langue arabe classique jouit d'un certains prestige du fait qu'elle représente la langue de l'Islam, la langue du Coran « *c'est cette variété choisie par ALLAH pour s'adresser à ses fidèles* »⁴. c'est la langue de l'instruction de l'enseignement religieux, c'est la référence et l'outil symbolique de l'identité arabo-musulmane

La première langue officielle en Algérie est l'arabe, elle est essentiellement utilisée dans l'enseignement, les administrations et dans toutes les instructions de l'Etat.

C'est une langue écrite, elle aussi pratiquée dans la vie de tous les jours. A ce propos G. GUILLAUME affirme que « sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne..... »⁵. Derrière cette langue nationale, il n'ya pas communauté nationale dont elle serait la langue tout court car cette langue n'est utilisée par les algériens que dans des situations formelles (Ecoles, administrations, tribunal.....) et elle n'a aucune existence dans la sphère informelle (conversation entre amis en famille, dans la rue.....)

Par ailleurs « *cette langue étant perçue et considérée comme composante essentielle de l'identité du peuple algérien et en quelques sorte le climat de l'unité nationale* »

Aussi « *son espace d'utilisation s'élargit son cesse et s'ouvre sur de multiples domaines, tel l'informatique, l'enseignement des matières scientifiques, univers autrefois réservé exclusivement à la langue française* »⁶

Après l'indépendance, l'Etat algérien a envisagé l'arabe standard comme la seule langue officielle en Algérie afin de palier le peuple algérien autour de cette langue qui représente avant tout la religion musulmane.

3.1.2 L'arabe dialectal :

L'arabe dialectal est le parler qu'utilise la population algérienne dans sa majorité arabophone, elle représente pour cette population, sa langue maternelle, ce dialecte utilise un langage social, autrement dit, un langage populaire afin de communiquer avec le proches (amis, famille...) dans des situations informelles, « *l'arabe dialectal est la langue maternelle de 72 % de la population algérienne*⁷ » il est le véritable instrument de communication pour la majorité des locuteurs algériens, c'est la langue du quotidien et leur première socialisation.

Il est utilisé dans les lieux publics : la rue, les cafés, les stades, les marchés.... Il est employé dans des situations de communication informelles, dans ce contexte R. CHIBANE affirme que « malgré l'importance numérique de ses locuteurs et son utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson) l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni normalisation »⁸

Cette langue est essentiellement orale mais parfois utilisée par certains auteurs dans leurs productions artistique et littéraire surtout la chanson, poésie et le théâtre

3.2 La langue française :

L'Algérie fut le premier pays à être colonisé par la France en 1830n ce n'est qu'en 1962 qu'elle arrachera son indépendance après un siècle et demi d'occupation, la colonisation a dépossédé les algériens de leurs biens voire même de leur identité en

imposant son système : administratif, religieux, sociale et économique, la colonisation a essayé par tous les moyens de franciser la société algérienne sur ce soit dans l'administration et dans l'enseignement... etc. Elle a réussie à fonder des écoles pour enseigner le français *« les colons français dominèrent la société algérienne et imposèrent la langue française partout au pays : cette langue devint quasi exclusive dans l'administration, l'enseignement et l'affichage »*⁹

De même elle a interdit d'étudier l'arabe dans les écoles, la langue française a été introduite par la colonisation et a été imposé comme langue officielle, langue de perspective d'une Algérie française, une langue qui a été considérée comme une partie intégrante de l'identité algérienne.

Aujourd'hui la langue française est largement dominante dans quelques régions est utilisée dans l'administration, l'enseignement, le français garde toujours son prestige dans la réalité algérienne, il est très utilisé dans différents domaines et plus précisément dans la vie quotidienne et dans les milieux intellectuels.

3.3 La langue berbère :

Le mot berbère fut en premier lieu utilisé par les romains pour désigner les habitants de l'Afrique du nord dont ils ne comprenaient pas la langue, le terme « Barbaros » qualifie toute personne étrangère.

Le berbère : se présente sous forme de plusieurs dialectes qui sont :

Le kabyle : pratiqué dans le nord du pays, principalement dans la wilaya de Tizi-Ouzou, Béjaïa et Bouira

Le Chaouia : parlé par les Chaouis qui occupent les Aures, massifs montagneux de l'Algérie méridionale

Le Tamzabt : employé par les mozabites qui vivent dans le nord du Sahara algérien dont la principale ville est Ghardaïa

Le Targui : pratiqué par les touaregs qui vivent au Sahara, communauté que l'on appelle aussi les « hommes bleus »

Tazianith : à l'Oued, Ouargla, et l'ouest du pays ¹⁰

Après l'indépendance, la langue berbère a subi l'impact de la politique de l'arabisation qui tend à promouvoir et généraliser l'utilisation de la langue arabe classique dans le but d'une unification nationale donc il est présent que dans les pratiques journalières des locuteurs berbérophone et vivace dans leurs communications quotidiennes.

A la lumière de ce que nous venons de voir, nous affirmons qu'il existe une diversité langagière riche qui ne peut être incarnée que par des études approfondies dans ce pays ce qui fait sa spécificité.

Donc l'Algérie est un pays qui témoigne de l'existence de plusieurs langues et variété linguistique locales mais aussi étrangère chacune occupe une place spécifique.

4. Les registres de langue et leur traduction :

4.1 Définition des registres du langage :

Étudier les niveaux de langage, c'est s'intéresser aux problèmes de variation linguistique. La notion de « niveaux du langage » repose sur celle de « la norme », selon laquelle les pratiques langagières des locuteurs sont ordonnées de façon hiérarchisée et jugée positivement ou négativement. Ainsi dans une communauté linguistique donnée, les registres légitimes sont les registres légitimés par l'école ou plutôt ce sont ceux qui correspondent à la norme ¹¹.

La maîtrise d'une langue n'impose pas aux locuteurs de maîtriser tous les registres qui y sont disponibles, mais elle leur impose au moins la connaissance de ces registres. De ce fait, « *un locuteur peut être incapable de produire un énoncé dans un registre qui ne lui est pas habituel, tout en étant apte à le comprendre et à lui attribuer la signification sociale qui lui est attachée* ¹² »

Classer les niveaux les registres de langage est une tâche relativement difficile, chaque niveau désigne une situation spécifique.

Nous essayons de définir et de présenter les caractéristiques de l'ensemble des niveaux du langage existant.

4.2 Les différents niveaux des registres de langage :

Le niveau de langage est une forme d'expression adaptée à une situation d'énonciation particulière. On peut utiliser différents niveaux en fonction de son rapport à son interlocuteur de son éducation ou de sa personnalité.

4.2.1 Le registre familier :

C'est le niveau qu'on trouve particulièrement dans un cotexte familier, avec des personnes très proches, à l'orale par exemple ou dans un dialogue pour certains personnages, il ne faut pas le confondre avec le registre vulgaire

Dans ce niveau le locuteur n'a pas besoin de se soucier, de s'exprimer correctement, ce niveau donc est plutôt réservé à la langue orale, cependant, on peut en faire un usage littéraire

4.2.2 Le registre courant :

C'est le langage le plus courant qu'on utilise le plus fréquemment à l'écrit comme à l'oral, il correspond à la norme de la langue (qui suit ses règles)

C'est le langage le plus neutre de point de vue social

C'est le style attendu dans les échanges de types professionnels ou officiels, lorsque la communication est impersonnelle et implique une distance entre les interlocuteurs.

Les formes et le vocabulaire du niveau standard oral sont généralement admis à l'écrit il est compris par tout le monde la syntaxe est correcte, simple et respectée.¹³

4.2.3 Le registre soutenu :

C'est celui qu'on utilise pour marquer le respect que l'on doit à son interlocuteur : supérieure hiérarchique, discours officiels....et en littérature avec tout le travail du style, de la forme

Le registre soutenu est non seulement correct mais il bénéficie d'une surveillance extrême, c'est une manière de parler avec des mots rares et savants.

Le vocabulaire du langage soutenu est précis, recherché et parfois rare (inspiré de la poésie). Les phrases sont complexes, elles respectent parfaitement les temps complexes et manient les concordances de temps les plus délicates¹⁴.

Les mots du registre soutenu sont choisis en fonction de leurs valeurs évolutives, de leur rareté ou de leur pouvoirs de suggestion

4.3 La traduction des registres de langage :

La traduction des registres de langue représente une réelle difficulté au traducteur, notamment à l'intérieur d'un texte romanesque, en particulier de l'arabe vers le français.

Le niveau de langage pose un des problèmes majeurs en traduction, comme le soulignent les traductologues et les traducteurs de différents types de discours.

Revue Palimpsests dédiée à cette problématique, tout comme les diverses études actuelles sur la question rendent compte de la dynamique du phénomène et justifient la nécessité de l'approfondissement de son analyse dans les différentes langues, en fonction de la typologie discursives ¹⁵

La compréhension et la connaissance du fonctionnement des registres dans les deux langues est nécessaire pour le traducteur, la traduction des deux registres doit produire une équivalence fonctionnelle.

Dans l'allocution d'ouverture du colloque sur les niveaux de langue et registre en traduction BENMISON affirmait que : « *la confusion de niveaux de langue et/ou des registres est un des critères de la médiocrité d'une traduction* »¹⁶

Le traducteur est appelé à maîtriser les niveaux de langage et faire la séparation entre la langue du récit et celle du dialogue comme première étape, il est indispensable de rendre dans la version traduite le même effet par les personnages dans la version source tout en acceptant leur portrait et leur caractérisation, chaque langue porte son propre langage et sa propre culture.

5. Les théories appliquées pour la traduction des registres de langage :

Lors de la traduction notamment la traduction littéraire, on rencontre toujours des difficultés.

Alors le traducteur devrait suivre des méthodes qui sont nécessaires pour une pratique théorique.

La pratique de la traduction ne consiste pas uniquement la transmission de mots en équivalents dans la langue d'arrivée, mais aussi aborder le sujet de la culture.

Pour ce faire on devrait appliquer la théorie interprétative ainsi qu'aux procédés de la traduction de Vinay et Darbelnet.

5.1 La théorie interprétative :

La théorie interprétative de l'ESIT, Marianne LEDERER (1994) nous présente la liaison qu'il y a entre compréhension et cognition « les compléments cognitifs sont des éléments pertinents, notionnels et émotionnels, du bagage cognitif et du contexte cognitif qui s'associent aux significations linguistiques des discours et des textes pour constituer le sens ils sont aussi indispensables à l'interprétation de la chaîne sonore ou graphique que la connaissance linguistique »¹⁷ LEDERER nous explique que le sens ne peut apparaître que dans les réalisations discursives de la langue et par une dissociation de la forme et du sens, et que celui-ci « se construit au fur et à mesure que se déroule la chaîne parlée »

Ce qui nous mène à évoquer le terme de compréhension de communication langagière d'un point de vue cognitif

Pour ce le traducteur doit disposer d'un certain nombre d'outils : une bonne connaissance de la langue du texte, la compréhension du sujet, la bonne maîtrise de la langue de rédaction, mais aussi une méthode judicieuse, des réflexes adéquats qui vont lui permettre de saisir pleinement des messages de l'écrivain véhiculés par le texte, ce qui aboutira à une bonne traduction par la recherche d'équivalence¹⁸

5.2 Les procédés de sens de Vinay et Darbelnet :

Vinay et Darbelnet ont tracé deux directions dans lesquelles le traducteur peut s'engager en se mettant en place les sept procédés dont trois sont directs et quatre sont indirects (obliques)

5.2.1 les procédés de la traduction directs :

Les procédés directs sont en nombre de trois :

➤ L'emprunt : il consiste à laisser le mot ou l'expression telle quelle dans la langue source, on l'utilise quand on ne trouve pas d'équivalent dans la langue cible

➤ Le calque : c'est un emprunt d'un genre particulier, on emprunte le syntagme, mais traduit littéralement les éléments qui le composent

➤ La traduction littérale : c'est une traduction mot à mot sans produire de changement dans l'ordre des mots et des expressions

5.2.2 Les procédés de la traduction obliques :

Les procédés obliques ou indirects sont en nombre de quatre

➤ La transposition : il consiste à remplacer une partie du discours par une autre, sans changer la sens du message dans la langue cible

➤ La modulation : et une variation dans le message, obtenue en changeant le point de vue afin d'éviter l'emploi d'un mot ou d'une expression qu'on avait du mal à traduire

➤ L'équivalent : il consiste à traduire un message dans sa globalité, il est utilisé pour la traduction des expressions idiomatiques et les proverbes

➤ L'adaptation : il s'applique à des cas où la situation à laquelle le message se réfère n'existe pas dans la langue d'arrivée et doit être créée par rapport à une autre situation que l'on juge équivalent.¹⁹

Conclusion :

A travers cette étude, nous concluons qu'il existe plusieurs niveaux de langages qui ont des caractéristiques différents.

Lors de la traduction, le traducteur doit prendre en considération le besoin de maîtriser les niveaux de langage et leur donner une grande importance, il doit avoir aussi un bagage cognitif et une bonne connaissance des deux langues, la langue source et la langue cible afin qu'il puisse rendre le même effet sur le lecteur.

Bibliographie :

1. BALLARD , M. (2006). *A propos des procédés de traduction*, revue .org :open edition
2. BALATCHA, Ralua, Nicolita. *style de registre de langue en traduction*. Revue palimpe sets n10,
3. CHAKER,S. (1991). *Manuel de linguistique berbère*. Alger :ed Bouchène
4. Calvet, L.J. (1987) *Guerre des langues et les politiques linguistiques*.
5. [http:// les definitions.fr / texte littéraire](http://lesdefinitions.fr/texte_litteraire/),
6. [http://fr.wikipedia.org/wiki: registre de langue](http://fr.wikipedia.org/wiki:registre_de_langue)
7. Hond, Van, DINH. (2010) *La théorie du sens et la traduction des facteurs culturels*.(n°1) Mékong.
8. IBRAHIMI, Taleb. (1995) *.les algériens et leur langue*, Alger, El Hikma.
9. GRANDGUILLAUME, Gilbert.(1983) *Arabisation et politique linguistique au Maghreb* : Nédroma.
10. LEDERER, Marianne. (1994). *La traduction aujourd'hui, le model interprétatif*. Paris : Hachette.
11. LECLERC, J.(24 février 2007). *l'Algérie dans l'aménagement linguistique dans le monde*, Québec .TLFO. Université Laval.
12. PEYTARD, Jean (sous la direction de) (1982). *Littérature et classe de langue*, Paris : collectif Crédif-Hatier, « LAL ».

Références :

-
- 1 - PEYTARD, Jean : littérature et classe de langue, 1982, p 110
 - 2 - [http:// les definitions.fr / texte littéraire](http://lesdefinitions.fr/texte_litteraire), consulté le 26
 - 3 - L.J Calvet, guerre des langues et les politiques linguistiques, 1987, p
 - 4 - Taleb IBRAHIMI, les algériens et leur langue, el hikma, Alger, 1995, p05
 - 5- Gilbert GRANDGUILLAUME, arabisation et politique linguistique au maghreb, Nédroma, 1983, p
 - 6 - ZABOOT, un code switching algérien : le parler de tizi ousou, thèse de doctorat, université de la sorbone, 1989, p80
 - 7 - J. LECLERC, l'Algérie dans l'aménagement linguistique dans le monde, Québec .TLFO, université loval. 24 février 2007
 - 8 - R. CHIBANE, études des attitudes et les motivations des lycéens de la ville de tizi ousou à l'égard de la langue française, mémoire de majister p20
 - 9 - J. LECLERC, l'Algérie dans l'aménagement linguistique dans le monde, Québec .TLFO, université loval. 24 février 2007
 - 10 - S, CHAKER, manuel de linguistique berbère, ed Bouchène, Alger, 1991, p
 - 11 - [http://fr.wikipedia.org/wiki: registre de langue](http://fr.wikipedia.org/wiki:registre_de_langue)
 - 12 - Ibidem
 - 13 - Ibidem
 - 14 - ibidem
 - 15 - Ralua BALATCHA Nicolita, style de registre de langue entraduction », revue palimpeets n10, p 15
 - 16 - Ibidem
 - 17 - LEDERER, Marianne, la traduction aujourd'hui, le model interprétatif, paris, Hachette, 1994. P212
 - 18 - Hond, Van, DINH, La théorie du sens et la traduction des facteurs culturels, Mékong n 1, 2010, p 143
 - 19 - M. BALLARD, à propos des procédés de traduction, revue. org- open edition , 2006 P04